

FICHE DE RENSEIGNEMENTS DETERMINANT LES TARIFS APPLICABLES POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE, LES ACTIVITES PERISCOLAIRES ET L'ACCUEIL DE LOISIRS



**A défaut de retour du présent document et des pièces justificatives,
le tarif le plus élevé sera appliqué sur vos factures.**

Désignation du ou des payeur(s) des factures :

Mère ou Père Mère Père Tuteur légal

Nom et prénom de la Mère	Nom et prénom du Père	Nom et prénom du Tuteur légal

QUOTIENT FAMILIAL APPLIQUÉ POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024/2025 : JANVIER 2024

Nom et Prénom de l'allocataire ayant déclaré l'enfant à la CAF ou MSA :

.....

Nom - Prénom de(s) l'enfant(s) :

.....

J'autorise les services de la commune à récupérer mon Quotient Familial (QF) auprès de la CAF Haute-Garonne ou de la MSA.

N° allocataire CAF uniquement Haute-Garonne	N° allocataire MSA

Autres situations, je fournis en fonction de ma situation les documents ci-dessous :

Je suis allocataire CAF hors Haute Garonne	Mon quotient Familial est indisponible sur le site de la CAF ou de la MSA
Je fournis une attestation de quotient Familial de JANVIER 2024	Je fournis : - Avis d'imposition 2023 (sur les revenus 2022) du foyer, - Dernière attestation de prestations familiales.

Document à retourner au Guichet Unique avec le dossier d'inscription de l'enfant ou par mail à l'adresse suivante : regie@mairie-grenade.fr

A Grenade, le

Signature(s) :